

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Dunkerque Grand Littoral territoire lauréat

Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : Lorient Agglomération

Collectivité lauréate de l'appel à projets Zéro déchet ou TCSP : ☑ oui ☐ non

Nom et fonction du porteur de projet : Patrice LECLERC, Directeur de l'Ecologie Urbaine

Population: 20 communes, 200 217 habitants

Région : Nord-Pas de Calais

Département : Nord





Description générale et objectifs :

La Communauté Urbaine de Dunkerque, depuis sa création, a toujours été proactive dans le domaine de la gestion des déchets :

- collectivité pionnière avec la mise en place de la collecte sélective et du tri dès 1989,
- création d'outils innovants de valorisation des déchets (Centre de Valorisation Organique des biodéchets, et Centre de Valorisation Energétique), mise en place d'une politique de prévention (programme européen « REDUCE » puis signature d'un PLP en 2011),
- réalisation d'une « charte déchets » en 2005, résultat d'une concertation avec plus de 250 acteurs, pour la prévention, l'optimisation du tri et du service, et l'animation du territoire.

La CUD s'est engagée dans la refondation de la politique déchets du territoire pour 2015-2020. Le projet s'inscrit dans une réelle démarche d'économie circulaire avec une volonté de cohérence entre les différentes politiques publiques en vue d'améliorer le vivre ensemble dans un développement écologique, économique et social.

Cette refondation reposera notamment sur :

- l'élaboration partenariale d'une stratégie, à partir des enseignements de la « charte », pour partager les constats, identifier les nouveaux enjeux et objectifs,
- l'animation de la concertation avec les partenaires, anciens et nouveaux,
- un plan d'actions partagé qui engage au-delà de la CUD, par des signatures d'orientations/conventions par les partenaires,
- une démarche de progrès continue avec une réflexion régulière organisée par les comités de pilotage politique ainsi que les groupes de travail technique,
- l'identification d'indicateurs pertinents d'évaluation.

Dans ce cadre, la CUD s'est engagée avec l'ADEME dans la définition d'un processus national de labellisation d'une politique territoriale déchets-matières contribuant à l'économie circulaire.

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Plusieurs actions structurantes illustrent les orientations de la nouvelle politique déchets :

- une caractérisation régulière des ordures ménagères afin d'identifier de nouveaux leviers d'action,
- plus de proximité et d'écoute vis-à-vis des habitants dans la politique d'information et d'éducation au développement durable (exposition itinérante ; tri du verre en PAV),
- la poursuite du déploiement des axes du PLP (notamment sur le gaspillage alimentaire, la gestion de proximité des biodéchets, le réemploi, la réparation, l'éco-consommation),
- une étude de faisabilité et une expérimentation pour la mise en place de la TEOMi,
- une étude pour l'accueil des déchets des professionnels en déchèterie,
- l'étude de l'accroissement de la performance énergétique du CVE par le raccordement au réseau de chaleur,
- la poursuite de la stratégie d'achats publics responsables ainsi que du travail avec les services techniques des communes (groupements de commandes),
- La poursuite et le déploiement d'un travail spécifique en matière d'écologie industrielle, en partenariat avec l'association ECOPAL (près de 500 adhérents).

Contact:

M. LECLERC Patrice - Directeur de l'Ecologie Urbaine

Pertuis de la Marine - BP 85530 -CEDEX 1 - 59386 DUNKERQUE

Tel: 03 28 62 70 00 - email: patrice.leclerc@cud.fr

Site Internet de la structure porteuse : http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/

















